

Ixelles, le 10 novembre 2020

Chers parents, chers élèves,

A l'attention des élèves des 2^{ème} et 3^{ème} degrés

Comme annoncé par la Fédération Wallonie Bruxelles, les cours reprendront le 16 novembre 2020 à 50% pour les élèves des 3^{ème}-4^{ème}-5^{ème}-6^{ème} et 7^{ème} année.

Qu'est-ce ce que cela signifie concrètement pour l'ACJ ?

Sachez que toutes les dispositions ci-après, ont été prises dans le respect des règles de la circulaire 7816 du 30/10/2020.

1. Qui vient quand ?
2. Les horaires
3. Que signifie l'enseignement à distance ?
4. L'outil informatique : Utilisation de Teams
5. Les évaluations
6. Etre présent à distance
7. Les règles de comportement dans l'enseignement à distance
8. Les élèves en quarantaine
9. Les règles de vie dans l'école et les mesures d'hygiène
10. Organisation de la fin de l'année 2020
11. Qui contacter ?

1. Qui vient quand ?

L'objectif de la FWB est de limiter la présence des élèves des 2^{ème} et 3^{ème} degrés à 50 % dans les écoles. Pour une organisation optimale, nous avons divisé l'école en 2 groupes (voir ci-dessous). Pendant que le groupe 1 sera à l'école avec les professeurs, le groupe 2 sera à la maison avec un enseignement à distance sous le contrôle des professeurs. Les élèves seront présents à l'école soit 3 jours soit 2 jours selon les semaines.

Groupe 1									
3 ^{ème} Année TR (EM-LSM-SM-HA-SH-LM) -TQ - TB 4 ^{ème} CS - TB 5 ^{ème} TQ - 5 ^{ème} AAA 6 ^{ème} TQ - 6 ^{ème} AAA 7 ^{ème} AAA									
Semaine 1 16-20 nov.		Semaine 2 23-27 nov.		Semaine 3 30 nov.- 4 déc		Semaine 4 7 déc - 11 déc		Semaine 5 14-15 déc	
Lundi	Ecole	Lundi	Maison	Lundi	Ecole	Lundi	Maison	Lundi	Ecole
Mardi	Ecole	Mardi	Maison	Mardi	Ecole	Mardi	Maison	Mardi	Ecole
Mercredi	Ecole	Mercredi	Maison	Mercredi	Ecole	Mercredi	Maison	Mercredi	-
Jeudi	Maison	Jeudi	Ecole	Jeudi	Maison	Jeudi	Ecole	Jeudi	-
Vendredi	Maison	Vendredi	Ecole	Vendredi	Maison	Vendredi	Ecole	Vendredi	Bulletin

Groupe 2									
4 ^{ème} Année : LSM-SM-LG-HA-EM-LM 5 ^{ème} Année : LSM-SM-LG-HA-EM-LM 6 ^{ème} Année : LSM-SM-LG-HA-EM-LM									
Semaine 1 16-20 nov.		Semaine 2 23-27 nov.		Semaine 3 30 nov.- 4 déc		Semaine 4 7 déc - 11 déc		Semaine 5 14-15 déc	
Lundi	Maison	Lundi	Ecole	Lundi	Maison	Lundi	Ecole	Lundi	Maison
Mardi	Maison	Mardi	Ecole	Mardi	Maison	Mardi	Ecole	Mardi	Maison
Mercredi	Maison	Mercredi	Ecole	Mercredi	Maison	Mercredi	Ecole	Mercredi	-
Jeudi	Ecole	Jeudi	Maison	Jeudi	Ecole	Jeudi	Maison	Jeudi	-
Vendredi	Ecole	Vendredi	Maison	Vendredi	Ecole	Vendredi	Maison	Vendredi	Bulletin

2. Les horaires

Les horaires seront transmis via Teams par les titulaires pour le vendredi 13 novembre au plus tard. Ils seront également disponibles sur le site à partir de cette date.

3. Que signifie l'enseignement à distance ?

L'enseignement à distance signifie que les élèves suivent les cours à distance. Un planning mis à jour quotidiennement et disponible sur Teams dans l'onglet « calendrier » permet à l'élève de connaître à tout moment, le programme de la journée que ce soit à distance ou quand il est à l'école.

L'enseignement à distance ne signifie pas que les élèves doivent être connectés de 8h15 à 15h20 mais ils seront amenés :

- à effectuer des tâches demandées par leurs professeurs
- à assister à des visios avec le professeur
- à être en « conversation » avec le professeur disponible pour répondre aux questions en fonction d'un horaire précis

Ce qui signifie aussi que les professeurs doivent se réinventer, l'occasion de créer un autre lien avec l'école et les élèves.

Contrairement à l'année dernière, les apprentissages dits « essentiels » doivent se poursuivre.

4. L'outil informatique : utilisation de Teams

Pour répondre aux exigences de l'enseignement à distance, Teams a été choisi comme principal canal de communication par l'ACJ mais aussi par la majorité des écoles. Il est gratuit pour les élèves et donne accès à Word, Excel etc.. Teams permet d'être connecté à l'école via un ordinateur ou un smart phone. Il donne accès à un planning qui peut être consulté à tout moment mais aussi à d'autres tâches en coordination avec les professeurs.

5. Les évaluations

Les évaluations sont « continues ». Ce qui est appris à distance sera aussi évalué.

6. Être présent à distance ?

Il va de la responsabilité de chacun d'être en lien avec l'école et de poursuivre les apprentissages.

Dès lors, le ROI reste d'application :

- **Si un élève est malade pendant les jours de présence à l'école**, il devra remettre soit un certificat médical pour une absence de 3 jours et plus, soit un mot justificatif pour tout demi-jour d'absence.
- **Si un élève est malade pendant les jours d'enseignement à distance**, les parents ou la personne responsable doivent avertir au plus vite l'école. Un motif sera remis par demi-jour d'absence ou un certificat médical pour une durée de plus de 3 jours.
- « **Si un élève ne participe pas aux moments d'apprentissage organisés en distanciel sans justification**, l'école considère cela comme un élément inquiétant à mentionner dans le signalement à la DGEO". Extrait de la circulaire 7816.

7. Les règles de comportement dans l'enseignement à distance

Le ROI reste d'application pour l'enseignement à distance. Teams, c'est l'école à la maison. Les élèves devront être respectueux entre eux et vis-à-vis de leur professeur. Tout abus et/ou toute atteinte à l'intégrité physique ou morale d'un élève et/ou d'un professeur sera sanctionné par la direction. De même que tout sabotage pourra également être sanctionné.

8. Les élèves en quarantaine

Les élèves mis en quarantaine et qui ne sont pas malades devront consulter régulièrement le planning disponible sur Teams.

C'est à l'élève de se mettre en ordre et de contacter éducateur et professeurs pour se mettre à jour.

9. Les règles de vie dans l'école – Les mesures d'hygiène

a. Le port du masque :

ATTENTION : Le port du masque est obligatoire partout et à tout moment, à l'intérieur de l'école. A la récréation, les élèves seront autorisés à boire et à manger uniquement dans les cours de récréation.

A l'heure du midi, il ne sera possible de manger qu'à l'extérieur de l'école ou dans les locaux prévus à cet effet

b. Se laver les mains : Les élèves doivent se laver les mains régulièrement.

c. L'aération des locaux : Les locaux seront aérés le plus souvent possible. Il est donc important de bien se couvrir en cette période où il commence à faire de plus en plus froid.

d. Une classe = 1 local

Les élèves seront toujours dans le même local, à l'exception des locaux d'informatique ou de sciences.

e. La cantine :

Il n'y a plus de cantine pour le moment. Les élèves doivent avoir leur pique-nique à midi. Ils seront autorisés, comme d'habitude, à aller s'acheter un sandwich à l'extérieur de l'école. Des locaux seront toutefois à disposition des élèves qui souhaiteraient manger dans l'école.

f. Les cours de gymnastique

Les cours de gymnastique sont suspendus. Des horaires ont été aménagés afin de diminuer le nombre d'heures de fourche. Quand cela est possible, les élèves pourront être licenciés.

g. Les licenciements :

Les élèves pourront être licenciés en cas d'absence d'un professeur

10. Organisation de la fin de l'année 2020

a. Les cours auront lieu jusqu'au 15 décembre inclus, en présentiel ou à distance (sauf dispositions contraires)

b. Les bulletins seront remis aux élèves sur rdv le vendredi 18 décembre par le titulaire ou un professeur de la classe.

c. La réunion des parents sera probablement reportée au mois de janvier (à suivre)

11. Qui contacter ?

En cas de difficulté, vous comme les élèves, pourrez toujours contacter l'éducateur ou l'éducatrice qui répondra à vos questions. Vous pouvez également envoyer un email à acj@ixelles.brussels .

Une permanence sera organisée dès ce jeudi 12 novembre à partir de 8h30 pour répondre à vos questions. Voici le numéro du secrétariat des élèves : **02.515.75.30**

Nous ne laisserons personne de côté mais **il est de la responsabilité des parents et des élèves de rester en contact avec l'école**. Nous devons être conscients que cette situation perdurera jusqu'à Noël. L'école doit rester une priorité et ensemble, parents, élèves et professeurs, nous devons nous assurer que le lien ne soit jamais rompu.

Nous restons à votre disposition pour tout renseignement complémentaire

Brigitte Mortier
Préfète ACJ

Dominique Leybaert
Proviseure